
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2009

Présents :

Georges Chevalet, Hubert Delcroix, Michel Cruette, Bernard Guillemin, Christian Lecuyer, Gérard Lescasse, Daniel Perciaux.

Invité :

Jean Emile Rouaux

Absents excusés :

Pierre Albertini, Christian bon, Jacques Bulois, Gérard Chiocci, Jean Pierre Colle, Marcel Juillot

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la réunion du 04 septembre est approuvé à l'unanimité.

2. GESTION DU PERSONNEL

2.1. LAETICIA MORIN

Leticia n'a pas souhaité poursuivre son emploi. Cessation d'activité par convention de départ négociée à compter du 01 novembre 2009.

2.2. ANGELIQUE LEROY

Contrat à Durée Indéterminé. Poursuite d'activité avec une aide pour emploi tremplin dégressif pendant 3 ans.

3.3. FLORIANE JEAN JOSEPH

Contrat à Durée Indéterminé à compter du 01 novembre 2009. Contrat faisant suite à une période de contrat intérimaire en remplacement de Leticia Morin.

3. FONCTIONNEMENT

3.1. AG ANEPVV

12 mars 2010 - Le Puy.

3.2. SIEGE

La réflexion de la FFVV pour déplacer son siège se poursuit. Divers solutions son envisagées soit en location, soit en achat, soit en intra muraux, soit en banlieue. La notion de financement n'est pas moins importante que celle des déplacements pour les collaboratrices. La forme de l'utilisation des espaces est discutée. La notion de copropriété semble s'estomper pour la proximité de deux lots de bureaux.

L'ANEPVV occupe actuellement 20 % de la surface du 29 rue de Sèvres mais règle 37 % des loyers et charges du siège...

3.3. SOME CASSUR

Le contrat nous liant à SOME CASSUR est renouvelé aux mêmes conditions à compter du 01 janvier 2010. En statistiques nous avons enregistré quatre sinistres en 2009.

Notre excédent sur dix ans de contrat s'élève à 404000€. Un rendez-vous demandé pour clarifier notre situation au regard de SOME CASSUR et AXA.

3.4. INFORMATISATION

Nous sommes désolés de l'absence de Christian Bon qui a réalisé un formidable travail. Hubert Delcroix explique ce dossier vital pour notre gestion. Le coût définitif n'est pas encore assuré mais le devis est actuellement respecté. Le soft sera amorti sur trois ans ;

Un transfert des données sera effectué le 18 décembre 2009 clôturant la phase 1. La phase 2 devrait s'achever courant mai.

3.5. CLUB DE OYONNAX

La réunion prévue le 17 décembre a été annulée sans que le Président soit prévenu.
Cette Association est mixte et son Président a demandé la désaffiliation auprès de la FFVV de la section vol à voile. L'ANEPVV enregistre une dette de 12203€. L'objet de la négociation serait de reprendre la dette par le transfert de propriété d'un Pégase.

3.6. OPERATION MCR 180 R

De nombreux points sont à revoir par l'équipe de C. Robin.
L'hélice FLAI (ex ANIBAL) sera testée sur le MCR fédéral.
Le MCR CNSK N° 2 sera en chantier à partir du 18 janvier 2010.

3.7. MOTEURS SEFA

Le dernier moteur a été envoyé en juillet au Groupe l'Air. Le moteur destiné à LILLE a été déplacé sur FAYENCE. Le prochain moteur de janvier ou février sera destiné à LILLE.
CASTELNAUDARY ne peut plus proposer que quatre moteurs au lieu de sept par an. Cette difficulté est la conséquence de nouvelles orientations (fonctionnement, réduction de personnels, nouveaux besoins). Les stocks ne sont plus respectés.

3.8. ASSOCIATION DU CHANET

Toutes les propositions formulées n'ont pas été suivies d'effets. Le Président ANEPVV s'est déplacé pour l'AG de cette Association. Il est à noter que les administrateurs sont absents ou sans compétences. Le chef pilote n'a pas les compétences et le professionnalisme nécessaire pour le type de fonctionnement actuel. La révision du DR 400 ne peut être prise en compte par l'ANEPVV. Un courrier de l'ANEPVV précisera toutes les informations évoquées lors de l'AG en particulier un plan de désendettement, les hypothèques envisagées, une comptabilité avec de réels comptes de bilans et de résultats.

3.9. CONVENTIONS DE PRET DE REMORQUEUR

Toutes les conventions doivent être mises à jour. Certains articles ne sont plus d'actualité.
Des propositions d'identification des charges et leurs répartitions sont à fixer annuellement.
La vente des remorqueurs devient une nécessité.
Un vote pour la vente de ces derniers est réalisé avec pour résultats :
Pour la vente : 7 – Abstention : 0 – Contre : 0

3.10 ASSOCIATION PONT SAINT VINCENT

L'accord a été précisé lors du dernier CA du 04 septembre 2009.

3.11 STOCKAGE CHAMBLEY

Les plans, photos du site et perspectives sont présentées par Gérard LESCASSE.
L'infrastructure sera disponible fin juin 2010, 1200m² Pour un loyer de 3200€ annuel.
L'ANEPVV emploiera cette structure pour le stockage et la revalorisation de ses pièces.
Monsieur CHANTOUX est chargé par son expertise de préparer les propositions d'aménagement

4. DIVERS

- Une nouvelle présentation d'un état de suivi des règlements des associations.
- Montagne Noire : Le Musée de l'APPARAT, désire inscrire son parc au titre APPARAT et non plus via DEDALE. Vérification de l'affiliation FFVV et réflexion sur un plancher mini.
- Tarifs 2010 en principe à l'identique.